

# Nouvelles mesures touchant la retraite et les aînés dans les budget de 2022

## Québec

Bonification du montant de soutien pour les aînés

Pour les personnes de 70 ans ou plus  
le crédit remboursable maximum passe de 411\$ à 2000\$

Source : Finance Québec <sup>1</sup>

Simplification des démarches administratives à la suite d'un décès

Accélérer l'inscription d'un décès au registre de l'état civil

renforcer l'obligation d'inscription du liquidateur d'une succession au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM)

Référence : APFF

## Fédéral

Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété

8000\$ par année

40 000\$

Pas de report des cotisations inutilisées

Crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles

Crédit remboursable de 15% du minimum entre les dépenses admissibles et 50 000\$

Personnes admissibles

Personnes âgées de 65 ans ou plus

Adultes handicapées

Crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire

Plafond des dépenses augmenté à 20 000\$

Référence : APFF